

DES BALCONS POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE !

À l'occasion de la réhabilitation de votre résidence, des balcons vont être installés pour chaque logement, soit une surface supplémentaire de 8,6 m².

Ces balcons comprendront une ossature métallique, une dalle en béton et des garde-corps en verre opaque.

Afin de vous permettre de mieux anticiper les travaux qui vont avoir lieu dans votre logement, nous vous donnons quelques précisions sur l'installation de ces balcons.

La pose des balcons se déroulera en 4 étapes, étalées dans le temps :

- 1^{re} étape :** intervention de l'électricien et du chauffagiste, pour préparer l'ouverture de la fenêtre du séjour.
- 2^e étape :** c'est au tour du maçon et du menuisier d'intervenir. Leur rôle est de sécuriser la zone de travail, de déconstruire les menuiseries ainsi que la partie basse de la fenêtre, avant de poser la nouvelle menuiserie et de mettre en place le garde-corps provisoire.
- 3^e étape :** le plâtrier-peintre intervient pour reprendre les plâtreries et peintures.
- 4^e étape :** les balcons sont installés en façade.



Les nouveaux balcons de la résidence (simulation 3D).

DIALOGUER POUR CONSTRUIRE

Alexis Chevalier, société Trajectoires Reflex, est aux côtés de nos équipes (responsables d'immeubles, de secteur, responsable de programme réhabilitation) tout au long du chantier. Il nous présente sa mission.

Pouvez-vous vous présenter ?

Trajectoires Reflex assure une mission de Maîtrise d'Œuvre Sociale (MOS). Nous sommes chargés de faciliter les relations entre les acteurs d'un chantier.

Quel sera votre rôle ?

Nous avons été missionnés par Est Métropole Habitat pour intervenir sur la réhabilitation de la résidence Salengro car il s'agit d'un projet d'envergure. Les travaux sont importants. Pour que tout se passe bien, il est essentiel qu'il y ait des échanges apaisés entre tous les acteurs : les locataires, les ouvriers, les entreprises, l'architecte et la maîtrise d'ouvrage (Est Métropole Habitat). Notre rôle consiste donc à tout mettre en œuvre pour favoriser le dialogue.

Qu'allez-vous mettre en place ?

Plusieurs actions ont été programmées. Un appartement témoin sera créé au rez-de-chaussée pour mieux visualiser les travaux qui seront réalisés. Nous organiserons une permanence. Je serai sur place à l'écoute des locataires pour leur répondre ou relayer leurs questions de façon à ce que tous les points abordés soient réglés dans les meilleurs délais.

D'autres aménagements ?

Nous annoncerons aussi par voie d'affichage les travaux de la semaine.

Alexis Chevalier, collaborateur de la société Trajectoires Reflex



Les permanences de la MOS

Où ?

Dans le bureau d'information de la zone de chantier.

Quand ?

Le jeudi de 18h à 20h

Contact :

Alexis Chevalier
• Mobile : 06 07 27 22 29
• Fixe : 04 78 69 02 88

Avec le soutien financier de :



Rhône-Alpes

GRAND LYON
communauté urbaine

villeurbanne

VOTRE RÉSIDENCE SE TRANSFORME

Lettre d'information n°1
Janvier 2014

Est Métropole Habitat vous informe

DÉBUT DES TRAVAUX



Résidence SALENGRO

Réhabilitation énergétique



Cédric Van Styvendael
Directeur Général

Quand nous nous engageons dans une réhabilitation énergétique et une résidentialisation de grande ampleur, nous veillons tout particulièrement à mettre en place un dispositif d'informations qui permette à tous les acteurs d'établir un dialogue de qualité entre les locataires, les entreprises, l'architecte et notre organisme, Est Métropole Habitat. Dans le cadre de l'opération lancée sur votre résidence, nous avons demandé à une maîtrise d'œuvre sociale de s'en charger. Il s'agit d'un organisme spécialisé qui aura pour priorité de vous écouter. C'est fondamental

pour un projet d'une telle ampleur : 2 immeubles, 10 allées, 100 logements... Au total, 3,5 millions d'euros vont être investis par l'ensemble des financeurs : l'Etat, la Région, la Ville de Villeurbanne, le Grand Lyon et Est Métropole Habitat. Il est vrai que les enjeux sont élevés. Sur le plan environnemental, la réhabilitation de votre résidence permettra de passer de l'étiquette énergétique D à C et participera à l'atteinte des objectifs du plan climat du Grand Lyon. Mais nous avons surtout la volonté d'améliorer la qualité de votre habitat : votre cadre de vie, votre confort au quotidien et votre sécurité tout en réduisant vos consommations d'énergie. Et cela se traduit notamment par la création de balcons qui vous apporteront une meilleure qualité de vie.

Vos envies,
nos défis

est
MÉTROPOLÉ
HABITAT

DES TRAVAUX POUR CHANGER

À l'extérieur :

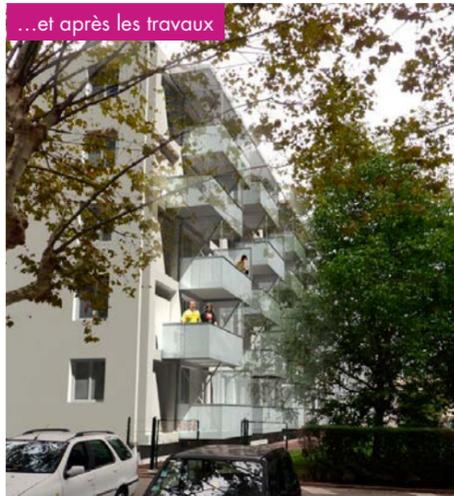
- ◆ Installation des balcons de 8,6m², à ossature métallique, avec dalle en béton et garde-corps en verre opaque.
- ◆ Changement de tous les volets : mise en place de brise-soleil orientables sur toute la résidence (brise-soleil orientables motorisés dans les cuisines).
- ◆ Isolation du bâtiment par l'extérieur et embellissement des façades.
- ◆ Révision des menuiseries extérieures.
- ◆ Réaménagement des pieds de façades (plantation de haies) et des zones de stationnement.
- ◆ Création d'abris poubelles en extérieur.

À l'intérieur :

- ◆ Changement des vannes des radiateurs.
- ◆ Dans les salles de bains et cuisines : remplacement des robinets simples par des mitigeurs.
- ◆ Installation de chasse d'eau à double débit.
- ◆ Changement de la chaudière collective.
- ◆ Changement des chauffe-bains dans tous les logements.
- ◆ Remplacement des moteurs de VMC et des bouches d'extraction dans les cuisines et salle de bain.
- ◆ Mise aux normes du réseau électrique



La résidence avant...



...et après les travaux



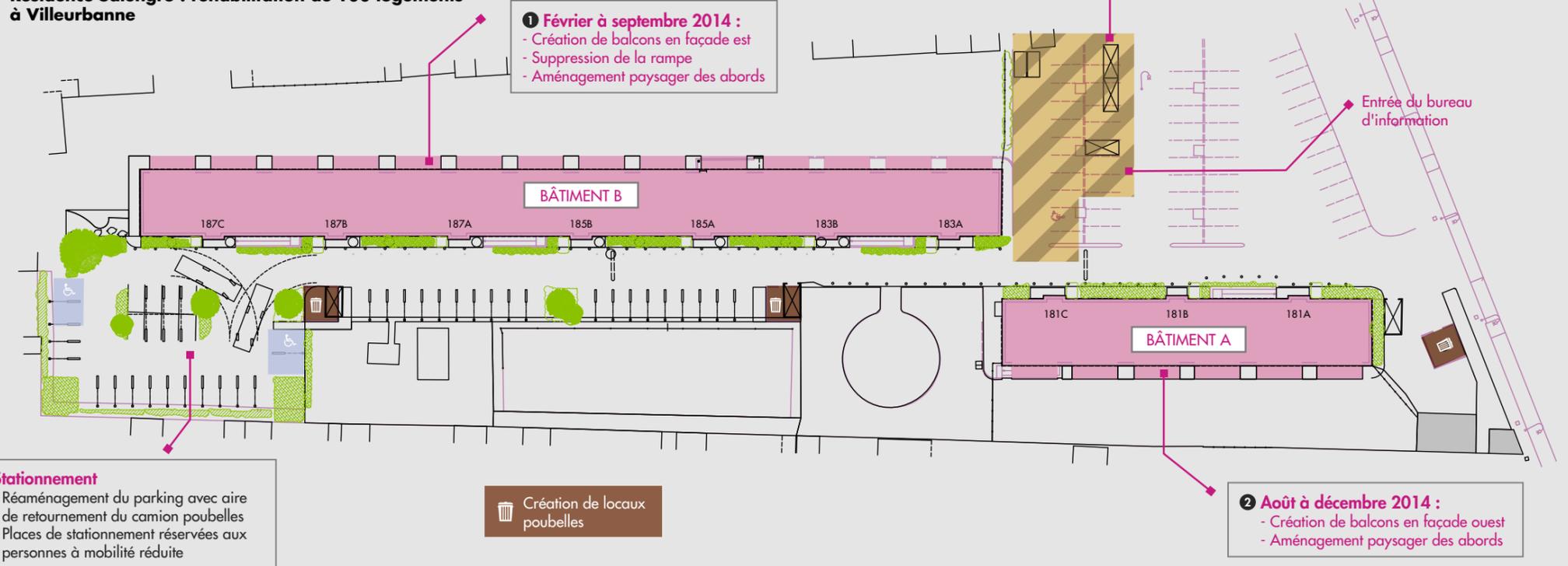
Un logement avant...



...et après la création des balcons

DÉROULÉ DES TRAVAUX

Résidence Salengro : réhabilitation de 100 logements à Villeurbanne



VOS INTERLOCUTEURS EST MÉTROPOLÉ HABITAT

Pour tout renseignement relatif aux travaux et à leur déroulement, contactez :



Paul Sachot,
responsable
de l'opération
04 78 03 47 20



Marc Duquesne
responsable
de secteur
04 78 03 47 20



Daniel Vaccarizi
06 75 11 89 97

CALENDRIER

JANVIER 2014

- ◆ Le 23 : réunion de présentation des travaux aux locataires
- ◆ Dernière semaine : travaux dans le logement témoin

MI-FÉVRIER

- ◆ Installation des échafaudages des allées 183, 185 et 187 (Bâtiment B)

MARS

- ◆ Début des travaux sur les façades des allées 183, 185 et 187
- ◆ Préparation de l'ouverture des fenêtres
- ◆ Isolation thermique par l'extérieur
- ◆ Menuiseries extérieures

AOÛT

- ◆ Fin des travaux sur les façades des allées 183, 185 et 187
- ◆ Installation des échafaudages de l'allée 181 (Bâtiment A)

SEPTEMBRE

- ◆ Pose des balcons des allées 183, 185 et 187*
- ◆ Début des travaux sur les façades de l'allée 181
- ◆ Préparation de l'ouverture des fenêtres
- ◆ Isolation thermique par l'extérieur
- ◆ Menuiseries extérieures

NOVEMBRE

- ◆ Travaux de voiries et espaces verts
- ◆ Finition des abords des allées 183, 185 et 187

DÉCEMBRE

- ◆ Pose des balcons et finition des abords de l'allée 181*

Ces dates sont données à titre indicatif. Un affichage dans les allées aura lieu à chaque nouvelle phase de travaux.

* Voir le détail des travaux sur les balcons en page 5 de ce document.

2014

est
MÉTROPOLÉ
HABITAT